



NOTORIÉTÉ ET EXPERTISE : LES OBJECTIFS DU PREMIER PARTENARIAT ENTRE L'AFI ET L'ADGCE

En ce début d'année 2021, l'AFL, banque créée et détenue par les collectivités et l'ADGCF, association pluraliste rassemblant les Directeurs généraux d'intercommunalités de France, signent un premier partenariat visant à développer la notoriété de l'AFL auprès des adhérents de l'ADGCF d'une part, mais aussi à mutualiser l'expertise des deux structures en matière de finances locales au bénéfice des intercommunalités et de leurs dirigeants.

Un premier partenariat au service des intercommunalités de France

L'AFL propose un fonctionnement unique incarnant une finance responsable par et pour les collectivités. Parmi ses actionnaires se trouvent 91 EPCI, maillons essentiels du paysage territorial français. À travers cette première convention de partenariat, elle souhaite renforcer la visibilité de son modèle, de ses valeurs et de son accompagnement auprès des dirigeants territoriaux.

Pour l'ADGCF, l'objectif du partenariat est de bénéficier de l'expertise de l'AFL en matière de finances locales et de gestion de la dette pour créer de la valeur commune au bénéfice des collectivités adhérentes.

Des actions concrètes pour renforcer la notoriété de l'AFL

Dans le cadre du partenariat, l'ADGCF et l'AFL s'engagent à mettre en œuvre un certain nombre d'actions concrètes :

- production de fiches sur le financement des intercommunalités,
- organisation de webinaires sur des sujets liés à la finance durable ou afin de présenter le baromètre de la santé financière des collectivités que l'AFL réalise annuellement,
- échanges d'expertises dans le cadre des études menées par l'AFL avec l'INET
- ou encore participation aux événements qu'elles organisent et diffusion conjointe des actualités des deux structures.

Pour Claire Sorrentini, Directrice générale déléguée de l'AFL-ST, « le partenariat avec l'ADGCF est très important pour l'AFL qui compte déjà parmi ses membres de très nombreuses intercommunalités et qui a vocation à faire connaître son modèle

auprès de toutes les communautés de France, quelle que soit leur taille ou leur situation géographique ».

Pour Yvonic Ramis, "ce partenariat s'inscrit dans la volonté d'accompagnement de notre association pour les dirigeant(e)s de territoires notamment en cette période de crise. De par son indépendance et la garantie de diversification de ses sources de financement, l'AFL est une alternative intéressante pour les intercommunalités et les collectivités du bloc-local qui financent la grande majorité des projets structurels."

A propos de l'AFL

L'AFL a la particularité d'être la seule banque créée par les collectivités locales afin de soutenir l'investissement public porté par le monde local partout en France. Les collectivités en sont les uniques actionnaires et les uniques bénéficiaires. Depuis le début de son activité en 2015, l'AFL a octroyé près de 4,5 milliards d'euros de crédits à plus de 400 collectivités et est retenue dans 8 consultations sur 10 auxquelles elle participe.

A propos de l'ADGCF

L'ADGCF est l'association des dirigeant(e)s de territoires. Crée en 1992 et portée par le mouvement communautaire qu'elle a contribué à promouvoir, l'ADGCF s'est attachée à faire émerger un mouvement unifié de professionnel(le)s de l'intercommunalité et valoriser une vision constructive de l'intercommunalité et des territoires de projet.

Association indépendante, libre dans ses prises de positions, elle rassemble à ce jour 1000 cadres dirigeant(e)s de territoires.